

**COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE**

**PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**

Tenue à Gatineau, **LE LUNDI 14 NOVEMBRE 2016**

Théâtre de l'Île – 1, rue Wellington

---

**PRÉSENCES :**

Madame Mireille Apollon, présidente et conseillère municipale  
Monsieur Cédric Tessier, conseiller municipal  
Madame Louise Boudrias, conseillère municipale  
Monsieur Mike Dukan, conseiller municipal

Monsieur Roger Blanchette, membre citoyen  
Monsieur Jacques Clément, membre citoyen  
Madame Hélène Larouche, membre citoyenne  
Madame Maud Laverdière, membre citoyenne  
Madame Valérie Mandia, membre citoyenne  
Monsieur Alain Roy, membre citoyen  
Monsieur John Willis, membre citoyen  
Monsieur Pierre-Edmond Lalonde, membre citoyen

Madame Julie Martineau, personne-ressource / Culture Outaouais  
Mme Louise Audet, personne-ressource / MCC  
Monsieur Mathieu Boissinot, coordonnateur de projets en design urbain, Urbanisme  
Madame Josée Martel, secrétaire – Arts, culture et lettres

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Madame Laurence Boucher-Meilleur, membre citoyenne  
Madame Johanne Couture, membre citoyenne  
Madame Emma Stella Likassa, membre citoyenne  
Madame Dominique Savard, membre citoyenne

**INVITÉS :**

Monsieur Jacques Briand, chef de Division - Animation culturelle - SACL  
Madame Carole Laguë, chef de Division - Bibliothèque et lettres - SACL  
Monsieur André Turgeon, directeur général adjoint - Services de proximité  
Madame Sylvie Dufour, responsable du Théâtre de l'Île - SACL  
Madame Sonia Blouin, chef de Division par intérim – Diffusion culturelle- SACL

---

**1. Ouverture de la séance et mot de la présidente**

La rencontre publique débute à 18 h 50.

Mme Mireille Apollon ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres. Elle mentionne que la semaine dernière a été particulièrement épuisante en raison de l'étude du budget 2017. Elle fait un bref retour sur les budgets qui ont été accordés au thermomètre de la Ville de Gatineau et qui concerne la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine :

- Une subvention récurrente de 105 000 \$ a été attribuée aux ateliers d'artistes;
- L'agrandissement de la bibliothèque Aurélien-Doucet pourra débuter en 2017;
- De nouvelles discussions auront lieu concernant la stratégie événementielle. Une entente devrait être signée d'ici le 7 décembre;
- Le budget de fonctionnement des bibliothèques a été accordé;
- Le budget 2017 sera adopté lors du Conseil municipal du 6 décembre 2016.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Cédric Tessier et appuyé par M. Pierre-Edmond Lalonde que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### **3. Adoption du procès-verbal de la rencontre publique du 26 septembre 2016**

Il est proposé par M. John Willis et appuyé par Mme Hélène Larouche que le procès-verbal de la rencontre publique du 26 septembre 2016 soit adopté tel que présenté.

#### **3.1. Suivis**

M. Alain Roy se questionne sur ce qui se passe avec le plan de déploiement des bibliothèques. Mme Apollon mentionne qu'en décembre 2014 le budget pour la construction d'une bibliothèque dans le secteur du Plateau avait été adopté, considérant le taux de croissance rapide de cette zone. La réalisation des plans de construction est en cours, et ces derniers devraient être présentés sous peu. Cependant, elle précise que les coûts réels ont été beaucoup plus élevés que les évaluations, ce qui fait en sorte qu'il ne reste que 9 millions de l'enveloppe de 21,9 millions destinée à la rénovation des bibliothèques Lucy-Faris et Guy-Sanche.

Par ailleurs, il s'avère que la bibliothèque Lucy-Faris est désuète et doit être reconstruite et le projet de rénovation de la bibliothèque Guy-Sanche a été retardé en raison de l'attente d'un investissement du Gouvernement du Québec sur ce projet. De plus, le scénario du nouveau design de la bibliothèque centrale devrait être déposé au conseil de décembre 2017.

M. Roy demande des explications sur le dépassement des coûts pour la construction de la bibliothèque du Plateau. M. Turgeon mentionne que les estimés n'ont pas été effectués sur la bonne surface, qu'ils ont été comptabilisés en dollar 2014 et que le terrain n'avait pas été ajouté.

M. Cédric Tessier met en contexte comment le montant de 21,9 M avait été voté en 2014. Il explique qu'avec le budget qui avait été alloué, il était impossible que nous puissions réussir à construire une bibliothèque en plus d'en rénover deux autres.

#### **4. Parole au public**

Aucun public.

#### **5. Présentation – Théâtre de l'Île dans le contexte de la restauration**

Mme Sylvie Dufour présente un PowerPoint sur la restauration du Théâtre de l'Île. Elle mentionne qu'il s'agit du seul théâtre au Québec où une Ville en est à la fois propriétaire et gestionnaire. Cette formule permet de remettre directement les cachets aux artistes et non à la gestion puisque celle-ci est assumée par la Ville de Gatineau.

Mme Dufour parle des vocations antérieures du bâtiment et répond à quelques questions à ce sujet.

M. Jacques Briand désire souligner le travail de Mme Dufour dans ce dossier puisqu'elle était la seule employée à chapeauter ce projet. Elle a donc fait un suivi serré des travaux de construction afin de s'assurer que le tout se passe dans les normes.

#### **6. Présentation – Politique nationale de l'architecture**

Mme Apollon demande l'avis des membres sur le suivi qui sera donné à l'Ordre des architectes du Québec (OAQ) qui nous demande de les appuyer auprès du gouvernement du Québec de manière à ce que l'architecture soit prise en compte dans le renouvellement de la politique et de soumettre au gouvernement la possibilité d'adopter une politique nationale de l'architecture. Elle mentionne que les documents reçus lors de la rencontre à huis clos font référence à ce que la Commission avait déjà énoncé dans le mémoire soumis au gouvernement du Québec et qui a été préalablement approuvé par le conseil. À cela s'ajoute la résolution suggérée par l'arrondissement Saint-Laurent de la Ville de Montréal.

M. Roger Blanchette suggère que l'on appuie la demande de l'OAQ et que la ville s'inspire de ce mémoire pour sa vision globale. M. Cédric Tessier est en accord avec la proposition, mais suggère que la démarche se fasse conjointement avec le CCU. M. Alain Roy est d'accord avec les deux propositions, mais insiste pour que l'on réitère dans le procès-verbal que la commission a déjà pris une décision à ce sujet et stipule que l'adoption de cette résolution nous permettra d'élargir notre vision. Mme Apollon ajoute qu'il serait intéressant de l'inclure dans le cadre de la révision de la politique culturelle, car cela lui donnerait encore plus de poids étant donné qu'elle sera également soumise au gouvernement du Québec.

Il est proposé par Cédric Tessier et appuyé par Alain Roy qu'il soit résolu :

D'apporter la résolution au CCU et qu'à la suite de leurs propositions le point soit traité lors de la Commission de décembre ou janvier prochain.

Adopté à l'unanimité

## **7. Présentation – Salon du livre sur le renouvellement de l’entente pluriannuelle 2017-2019**

Anne-Marie Trudel, directrice générale du Salon du Livre, nous présente un PowerPoint sur le Salon du Livre de l’Outaouais (SLO) dans le cadre de sa demande de renouvellement du financement triennal 2017-2019. Elle mentionne que le Salon du Livre est un événement important en Outaouais qui a pour but de faire rayonner le livre, la lecture et les auteurs. Il s’agit d’un événement catalyseur dans la vie littéraire et culturelle régionale. Il s’agit d’une organisation innovante et dynamique qui attire à chaque édition environ 35 000 visiteurs, 475 auteurs qui donnent environ 1 800 séances de signature, ce qui permet de créer des échanges avec les auteurs. Il est important de noter que le SLO de Gatineau fait partie des 3 grands salons du Québec après Montréal et Québec. Cet événement permet de générer des retombées économiques importantes pour Gatineau en plus de faire rayonner la culture d’ici. M. Hugo Paquette, trésorier du Salon du Livre nous présente le portrait financier de l’organisation. On mentionne le fait que comme le Palais des congrès est le seul endroit possible pour tenir l’évènement, on doit chaque année investir des sommes importantes pour la création de bars, billetteries, et stands étant donné que l’édifice n’est pas doté de ces équipements. Mme Trudel nous informe que le prochain Salon du Livre aura lieu du 23 au 26 février 2017 et elle invite les membres de la Commission à participer à la conférence de presse qui se tiendra le 1<sup>er</sup> décembre prochain aux Brasseurs du Temps pour le lancement officiel de l’édition 2017.

M. Jacques Clément se questionne à savoir combien représentent les entrées d’étudiants sur les 35 000 visiteurs qui visitent le Salon du Livre. Mme Trudel nous informe qu’en raison des moyens de pression des enseignants, l’an dernier ces visites représentaient 8 000 entrées, ce qui était plus bas que d’habitude. Cependant, cette situation a eu pour conséquence de faire grimper le taux d’entrée au Salon le samedi de 23 % ce qui démontre que le Salon du Livre a toujours une place importante pour les familles. Dans un autre ordre d’idée, Mme Valérie Mandia demande si les visuels sont créés par des illustrateurs d’ici. Mme Trudel mentionne que cette année, c’est un illustrateur de l’Outaouais qui a conçu l’affiche. Cependant, il arrive qu’en raison des offres reçues les illustrateurs ne soient pas de la région, mais c’est un point sur lequel le SLO travaille fort. M. Roy mentionne qu’il serait très important que le travail des bénévoles soit souligné puisqu’ils contribuent au succès de l’évènement.

Anne-Marie Trudel informe les membres que les montants demandés dans le cadre du renouvellement du financement triennal sont de 95 000 \$ en 2017, 97 000 \$ en 2018 et 100 000 \$ en 2019 pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du Salon du Livre de l’Outaouais. Mme Hélène Larouche demande si le 150<sup>e</sup> pourrait apporter un financement supplémentaire à l’évènement. Mme Trudel l’informe qu’une demande a déjà été faite et qu’ils sont toujours en attente de recevoir une réponse à ce sujet.

Une recommandation du montage financier sera apportée à la CALP du 12 décembre à la suite de l’étude du dossier des subventions par le comité d’analyse du programme de soutien aux organismes culturels 2017.

## **8. Présentation – Projet d’immobilisation du Centre d’exposition l’Imagier**

Mme Breton et Mme Deguise présentent un PowerPoint sur le projet de développement, d’acquisition, de rénovation et de mise aux normes du Centre d’exposition l’Imagier. Il s’agit d’un projet d’infrastructure qui avait été présenté en 2014 à la CALP en tant que projet de rénovation. Cependant, en raison de la désuétude des lieux, le Centre doit être reconstruit et par conséquent une nouvelle demande d’aide financière doit être présentée à la Commission. Le Centre d’exposition l’Imagier est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à diffuser l’art contemporain pour stimuler la création. En 41 ans d’existence, on compte plus de 200 000 personnes qui sont venues visiter le Centre et son parc. Par ailleurs, ils ont jusqu’à présent soutenu 1 580 artistes ainsi que 5 000 projets étudiants avec un budget de 158 500 \$. L’objectif du projet de reconstruction est de faire du Centre d’exposition l’Imagier un lieu reconnu et permanent incluant une programmation artistique variée et de qualité. On désire également remédier au problème d’accessibilité universel en plus d’offrir des services éducatifs mieux organisés. On précise qu’il s’agit du seul Centre d’exposition accrédité et soutenu par le ministère de la Culture en Outaouais. Le projet de restauration sera présenté le 21 novembre prochain au CCU. Le Centre d’exposition l’Imagier demande donc à la Ville de Gatineau de lui verser 80 000 \$ supplémentaires au montant qui avait été initialement accordé pour les rénovations du Centre. On souhaite que le soutien financier des partenaires soit versé d’ici janvier 2017 afin de pouvoir lancer l’appel d’offres aux entrepreneurs en février pour que la construction puisse débuter en avril. Si tout se passe bien, la réouverture du Centre devrait avoir lieu en février 2018.

M. Jacques Clément s’interroge à savoir s’il y a un risque de dépasser les coûts prévus dans les estimations. Mme Deguise mentionne qu’on peut se fier aux montants puisqu’il s’agit de la façon de fonctionner au ministère. Ainsi, une fois le budget accordé, on doit fonctionner avec ce dernier. Par ailleurs, il y a des alternatives qui nous permettent d’éviter certaines augmentations lors de la réalisation de ce genre de projet.

Mme Julie Martineau demande si la création d’ateliers d’artistes est prévue dans les travaux de rénovation. Mme Deguise nous informe qu’auparavant le Centre d’exposition l’Imagier avait des espaces pour des ateliers d’artistes qui étaient loués et qui apportaient un revenu. Cependant, comme il ne s’agissait pas du mandat de l’organisation, lorsque le Centre a subi des compressions, ces espaces ont été abolis. Il est également à noter que les ateliers d’artistes ne sont pas prévus dans le cadre des rénovations.

M. Roger Blanchette mentionne qu’il est important que la Ville de Gatineau et que la population en générale comprennent toute l’importance du Centre d’exposition l’Imagier. En effet, l’organisation se situe dans un

secteur en développement qui constitue un point d'ancrage du secteur Aylmer. Il s'agit donc d'un investissement tant sur le plan culturel que touristique en plus de promouvoir la visibilité de Gatineau.

M. Alain Roy se questionne à savoir quelles seront les prochaines étapes si la Commission décide de soutenir le projet. M. Briand mentionne qu'une fois le projet accepté par la CALP, la prochaine étape sera d'apporter le dossier à la direction de la Ville de Gatineau pour évaluation. C'est le processus en place pour déposer une demande auprès du conseil municipal.

Mme Maud Laverdière se questionne à savoir combien d'argent a déjà été dépensé de l'enveloppe destinée à la reconstruction du Centre. Mme Deguise mentionne qu'environ 200 000 \$ ont été utilisés pour la conceptualisation et l'achat de petits équipements non intégrés au cours des 3 dernières années. Cependant, de plus gros montants sont à prévoir avec la démolition et la reconstruction qui débutera sous peu.

Mme Valérie Mandia demande si l'architecture du nouveau Centre permettra d'aller chercher un nouveau public cible. Mme Deguise croit que oui puisque cela permettra au Centre d'acquérir une visibilité qu'elle n'a pas présentement avec l'architecture de l'édifice. De plus, comme il s'agit d'un endroit passant en raison de la marina et de la piste cyclable qui se trouve à proximité, la nouvelle architecture incitera une nouvelle clientèle à visiter le Centre.

M. John Willis s'interroge à savoir si des dispositions ont été prises concernant l'entreposage de la collection d'art présente au Centre. Mme Deguise l'informe que comme il s'agit d'un Centre d'exposition, ils ne possèdent pas de collection et n'ont donc pas besoin d'entreposer les œuvres pendant les rénovations.

*Départ de M. Mike Dukan à 20 h 52.*

M. Cédric Tessier et Mme Louise Boudrias mentionnent qu'il manque quelques informations au niveau des disponibilités budgétaires avant de pouvoir faire une recommandation. M. Roger Blanchette souligne le fait que le rôle de la Commission consiste à décider quels projets seront soutenus et non de déterminer si nous avons la capacité de payer. Par ailleurs, M. Alain Roy mentionne que comme la situation semble urgente, il n'y a pas de problème à ce que la CALP s'engage à ce moment-ci. M. Cédric Tessier propose d'adopter une recommandation qui ne contiendra pas de montant et demande au SACL de vérifier la disponibilité des enveloppes discrétionnaires des conseillers d'afin d'aider au montage financier.

Il est proposé par Alain Roy et appuyé par Roger Blanchette qu'il soit résolu :

D'appuyer et de recommander le nouveau montage financier du projet d'immobilisation du Centre d'exposition l'Imagier incluant une contribution financière supplémentaire de la Ville de Gatineau.

Adopté à la majorité

#### **9. Information – Avancement de la démarche du plan d'action de la politique culturelle – Délais sur le forum et présentation du comité de travail**

M. Jacques Briand nous informe que le comité sur la démarche du plan d'action de la politique culturelle a été formé. Il est constitué de Mme Hélène Larouche, M. Alain Roy, Mme Sonia Bisson, M. Louis-Philippe Sirois, Mme Julie Martineau, Mme Lise Robitaille, Mme Valérie Camden et de Jacques Briand.

Le comité a jusqu'à présent déterminé sa stratégie de communication et de consultation. Par ailleurs, les dates qui ont été retenues pour la tenue du Forum culture pour tous sont le 27 et le 28 janvier 2017. L'invitation aux acteurs culturels, directeurs, bénévoles, etc. sera envoyée sous peu. La consultation quant à elle aura lieu en mars, à une date qui reste à déterminer par le comité. Les nouvelles informations sur l'avancement des travaux seront communiquées à chaque rencontre.

#### **10. Information – Processus des subventions des organismes culturels 2017**

M. Jacques Briand nous informe que le 25 novembre prochain, aura lieu la rencontre pour l'analyse des demandes de subventions aux organismes culturels. Cette année, nous avons reçu plus de 90 demandes. Une préévaluation des dossiers a été faite le 10 novembre dernier afin de faciliter le travail lors de la journée d'analyse. À la suite de cette démarche, des recommandations seront proposées afin que le résultat de l'analyse soit présenté à la Commission le 12 décembre prochain.

#### **11. Information – Horaire des rencontres et du calendrier des dossiers présentés à la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine 2017**

M. Jacques Briand présente aux membres le calendrier ainsi que l'horaire de présentation des dossiers 2017 de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du Patrimoine. Il mentionne toutefois que l'horaire de présentation des dossiers n'est pas complété puisqu'il est très difficile de prévoir ce qui sera présenté sur une aussi longue période de temps.

Mme Apollon propose que le calendrier soit révisé afin que les rencontres de la CALP ne se tiennent pas un lundi précédent une rencontre du conseil municipal.

M. Alain Roy propose de déterminer les dates de tenues des rencontres jusqu'au mois de juin et que la Commission statue par la suite les dates des rencontres à venir.

Un nouveau calendrier des rencontres 2017 sera envoyé aux membres après corrections.

## **12. Amnistie des bibliothèques**

Mme Carole Laguë nous explique que par principe, les bibliothèques publiques chargent des amendes afin d'inciter les abonnés à retourner les documents qu'ils ont empruntés, et ce, afin que le document soit à nouveau disponible pour une autre personne qui souhaite l'emprunter. Cependant, il arrive que les gens oublient de retourner les documents et les dettes s'accumulent, ce qui fait qu'ils ne veulent plus revenir en bibliothèque et les documents ne nous reviennent pas.

Ainsi, l'amnistie des bibliothèques vise à effacer les dettes des abonnés et donc par le fait même de récupérer nos livres. La seule condition pour effacer l'amende est de faire 15 minutes de lecture en bibliothèque. Afin de s'assurer de la réussite du projet, le soutien de la Commission pour effacer les dettes est indispensable. Mme Laguë mentionne à cet effet que l'amnistie du 23 avril 2007 ainsi que de celles des 17, 21 et 22 octobre 2009 a permis d'effacer les amendes de plus de 1000 personnes et donc de récupérer plusieurs livres.

De plus afin de s'assurer du succès de l'amnistie à venir, les dates ciblées devront être coordonnées avec un évènement en lien avec le livre. M. Cédric Tessier suggère que l'évènement se tienne du 6 au 13 mai, soit en même temps que les activités entourant Gatineau Ville lecture 2017.

Les membres acceptent de soutenir le projet d'amnistie des bibliothèques.

## **13. Varia**

Il est proposé par M. Alain Roy et appuyé par Mme Mireille Apollon qu'il soit résolu :

Qu'une lettre soit transmise à Mme Diane Lemelin pour la remercier de ses nombreuses années de services de secrétariat au sein de la CALP ainsi qu'au Service des arts, de la culture et des lettres.

Adopté à l'unanimité

M. Roy suggère que les décisions du CCU en matière de patrimoine soient discutées à la CALP. Une formule de consultation ou d'information devra être mise en place entre le CCU et la Commission pour tous les enjeux du patrimoine.

Jacques propose de formaliser un point à l'ordre du jour qui serait alimenté par M. Mathieu Boissinot pour informer la commission des décisions prises par le CCU en matière de patrimoine.

## **14. Prochaine rencontre**

La prochaine rencontre aura lieu le 12 décembre 2016 à 17 h au Steak-Frites St-Paul, 25, chemin de la Savane.

## **15. Clôture de la séance publique**

Il est proposé par M. John Willis et appuyé par M. Roger Blanchette que la séance publique soit levée à 21 h 32

### **Rédaction du procès-verbal**

---

Annick Cousineau  
Secrétaire de direction  
Service des arts, de la culture et des lettres

### **Présidence de la Commission**

---

Mireille Apollon  
Présidente